

M. PETERS: Y compris les manèges des unités de réserve?

M. ANDERSON: Oui. Il y a 461 manèges, certains très petits et d'autres très grands.

On nous a demandé combien produisait la vente des cartes faites par des relevés de l'armée et des cartes du gouvernement canadien. Le ministère des Mines et des Relevés techniques s'occupe de la vente de ces cartes, celles de l'armée et celles du gouvernement. La vente des deux types produit environ \$80,000.

M. PETERS: Savez-vous, en proportion, combien sont vendues et combien sont données?

M. ANDERSON: La carte préparée avec les relevés de l'armée est principalement une carte militaire et il s'en fait une certaine distribution gratuite, mais ceux qui n'appartiennent pas aux services les achètent du ministère des Mines et des Relevés techniques.

M. PETERS: Cela veut-il dire qu'en ce qui concerne l'armée ces cartes sont payées par le ministère des Mines et des Relevés techniques avant d'être distribuées aux bibliothèques et à d'autres institutions?

M. ANDERSON: Oui. Il y a une entente très étroite entre les deux organisations. Dans certains cas, les cartes du ministère des Mines et des Relevés techniques sont surimprimées par les services. L'entente de réciprocité est que les cartes de l'armée portant la surimpression sont fournies au ministère des Mines et des Relevés techniques. Il n'est pas tenu un compte séparé des ventes de l'un et de l'autre type et il n'y a qu'une carte pour une région.

M. PETERS: En est-il ainsi dans les deux autres services? Voici à quoi je veux en venir. Il y a des cartes de l'aviation donnant le contour des terres. Est-ce que les cartes de l'aviation sont faites de la même manière? Ce ne sont pas des cartes aériennes? Ces cartes sont-elles surimprimées par les différents services?

M. ANDERSON: Je ne puis parler que pour l'armée. Je l'ignore.

M. E. B. ARMSTRONG: (*sous-ministre adjoint de la Défense nationale, (finance)*): En général, la seule organisation qui fait des cartes dans les services est l'armée. L'aviation a besoin de cartes aériennes, mais elle se les procure ailleurs.

M. PETERS: Il y aurait alors des surimpressions de ces cartes, dans l'armée?

Le PRÉSIDENT: Je me demande si je ne pourrais vous aider un peu. Ce sont des cartes totalement différentes; elles ne se ressemblent aucunement. Une carte aérienne utilisée par l'aviation n'a rien de semblable à une carte employée par l'armée.

M. BENEDICKSON: Je retourne au dernier cahier blanc. A la page 9, il est dit ceci:

Il n'est pas rare que chacun des services de la défense et le Conseil de recherches pour la défense, en s'acquittant de leurs fonctions premières de défense, entreprennent des tâches qui ont une valeur civile en plus d'une valeur militaire. En tant que le permettent les conditions économiques, rien n'est épargné pour coopérer avec les organismes intéressés hors du ministère de la Défense et faire bénéficier le public de ces travaux.

Est-ce que l'on stimule l'usage non militaire de ces cartes quand il peut être avantageux pour la population civile?

M. MILLER: Je ne saurais dire jusqu'à quel point on stimule le public à s'en servir. Nous ne faisons aucune stimulation. Ce passage veut dire que les différents services ont des apports à fournir: l'aviation en photographie aérienne dans certains cas; et la marine en relevés sur les côtes. Ces renseignements s'en vont aux relevés hydrographiques ou aux relevés topographiques ou ailleurs, et les cartes produites sont mises à la disposition du public.